vinetur

Les exportations de vin italien vers les États-Unis restent inférieures de 11,6 % à leur niveau de 2024 jusqu’en août 2026

Les exportations progressent en juillet et août, mais les droits de douane et la faiblesse du dollar font reculer les ventes de 145 millions d’euros entre janvier et août

jeudi 26 novembre 2026



Les exportations de vin italien vers les États-Unis ont progressé en juillet et en août après une longue période de faiblesse, mais les ventes des huit premiers mois de 2026 sont restées nettement inférieures aux niveaux enregistrés avant les perturbations commerciales des deux dernières années, selon des données publiées le mercredi 25 novembre par l'organisation professionnelle Unione Italiana Vini.

L'organisation a indiqué que son observatoire, à partir des données de l'Istat, avait constaté une baisse de 145 millions d'euros des exportations de vin italien vers le marché américain entre janvier et août 2026, par rapport à la même période de 2024. Cela représente un recul de 11,6 % en valeur. Sur la même période, les volumes exportés ont diminué de 6,4 %.

Ces chiffres témoignent d'un marché qui commence à s'améliorer d'un mois sur l'autre, mais n'a pas encore regagné le terrain perdu depuis l'instauration des droits de douane et la dépréciation du dollar américain face à l'euro. L'organisation a estimé que ce recul ne pouvait s'expliquer par les seuls droits de douane et l'a attribué à la fois aux mesures commerciales et aux effets de change.

Les chiffres mensuels récents étaient plus encourageants. Selon l’UIV, la valeur des exportations a progressé de 9,7 % en juillet et de 21,3 % en août par rapport aux mêmes mois de 2025. L’organisation n’a pas publié les montants mensuels en euros pour ces deux mois ; l’ampleur de la hausse en valeur absolue n’est donc pas connue.

Le rebond récent et le recul global reposent donc sur des comparaisons différentes. Le total de janvier à août 2026 a été comparé à celui de janvier à août 2024, tandis que les hausses de juillet et août ont été mesurées par rapport à juillet et août 2025. Les données suggèrent ainsi une amélioration de la dynamique, sans toutefois montrer que les exportations ont retrouvé leurs niveaux antérieurs.

L’UIV a présenté ces chiffres dans le cadre d’une mise en garde plus générale sur les effets de la politique commerciale américaine sur le vin italien. L’association a indiqué que les pertes à l’exportation dépassaient déjà 380 millions d’euros par rapport aux niveaux antérieurs à l’instauration des droits de douane. Ce total cumule les pertes enregistrées d’avril à décembre 2025 et de janvier à août 2026.

Pour la période antérieure, l’UIV a indiqué que les exportations de vin italien vers les États-Unis avaient diminué de 237 millions d’euros d’avril à décembre 2025 par rapport aux mêmes mois de 2024. Cela correspond à une baisse de 16 % en valeur et de 9,5 % en volume.

Lamberto Frescobaldi, président de l’Unione Italiana Vini, a déclaré que les États-Unis demeuraient le premier marché étranger du vin italien et représentaient 24 % des exportations totales de vin du pays. Il a estimé que le secteur était déjà mis à rude épreuve par des facteurs extérieurs et a appelé la Commission européenne à agir pour éviter une nouvelle escalade tarifaire.

Dans son communiqué, l’UIV a évoqué de nouveaux droits de douane américains annoncés, qui touchent le secteur des boissons, et indiqué que des exemptions avaient été accordées au whiskey irlandais et au Champagne produit en France. L’association a fait valoir que, même si les mesures envisagées étaient conformes à des accords commerciaux plus larges, elles pèseraient malgré tout sur les producteurs italiens, déjà confrontés à un ralentissement structurel de la consommation américaine.

Le marché américain est essentiel pour la filière viticole italienne, tant par sa taille que par son pouvoir de fixation des prix. Une baisse de la valeur des exportations peut refléter un recul des expéditions, une diminution des prix, un effet de change défavorable ou une combinaison de ces facteurs. Dans le cas présent, les données de l'UIV montrent un recul à la fois en valeur et en volume pour les périodes étudiées, ce qui indique que le ralentissement ne relève pas uniquement d'une question de prix.

Dans le même temps, les chiffres plus favorables de juillet et d'août laissent penser que la demande pourrait se stabiliser après une période difficile. La source n'ayant publié que les variations en pourcentage pour ces deux mois, il est encore impossible de déterminer quelle part de l'amélioration tient à une hausse des volumes, à des prix plus élevés ou à une évolution de la composition des produits. Les chiffres publiés ne permettent pas non plus de dire si ce rebond marque le début d'une reprise durable.

Les données montrent clairement que le marché américain n'a pas entièrement retrouvé les niveaux observés avant l'entrée en vigueur des droits de douane. Malgré deux mois d'été positifs, la valeur cumulée des exportations de janvier à août 2026 est restée inférieure à celle de la période comparable de 2024, et les volumes expédiés ont également diminué.

Ces chiffres viennent étayer l'idée que les barrières commerciales et les fluctuations des taux de change peuvent produire des effets durables, même lorsque certains indicateurs mensuels commencent à s'améliorer. Pour les producteurs de vin italiens, l'enjeu est particulièrement important, car les États-Unis comptent depuis longtemps parmi les principaux débouchés de la filière et les revers sur ce marché peuvent rapidement peser sur l'ensemble des exportations.

Le communiqué de l'UIV ne contenait aucune prévision pour le reste de 2026. Mais la combinaison d'une performance dégradée depuis le début de l'année et d'une reprise récente des expéditions laisse le marché dans une situation contrastée : il se porte mieux qu'un an plus tôt au cœur de l'été, mais reste en retrait par rapport aux niveaux antérieurs au choc tarifaire et à la dépréciation du dollar.